

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2012-13

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le 28 août 2012 à compter de 20 h, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Terrain situé entre le 198 et le 206 rue de la Rive, futur 202 et 204, rue de la Rive, lot P-168

L'objet de cette demande est :

Pour le nombre maximal d'accès au terrain pour usage habitation bifamiliale (H2) :

- autoriser 2 accès au lieu d'un (1) en conformité avec le Règlement de zonage n° 436-2009, article 125.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 2^e jour d'août 2012.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits suivants, savoir : à la porte de l'église et au secrétariat municipal le xx juillet 2012 entre 15 h et 16 h et dans le journal « ZZZ », édition du xx juillet 2012.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce xx juillet 2012.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier